

Pourquoi les patients posent-ils tant de lapins aux médecins ?



Pourquoi les patients posent-ils tant de lapins ¹ ² aux médecins ?

Par Gérard Delépine

Les lapins sont devenus le fléau numéro un des cabinets médicaux, si l'on en croit certains médecins. Les lapins, ces rendez-vous médicaux auxquels les patients ne se présentent pas sans prévenir, se seraient multipliés ces dernières années.

Désorganisation du cabinet, perte de chance pour les patients... les conséquences sont majeures sur l'organisation des soins, estime l'URPS Médecins libéraux Île-de-France qui pointe du doigt le comportement des usagers, accusés de multiplier les rendez-vous sur les plateformes en ligne.

Une thèse (« Rendez-vous manqués en médecine générale par les patients précaires : quels sont les motifs ? »), soutenue par le Dr Francis Gatier, donne un autre son de cloche. Le point de départ de cette analyse : une grande majorité des rendez-vous manqués le seraient par des patients en tiers-payant social, bénéficiaires de la couverture maladie universelle.

« Les patients en situation de précarité sont susceptibles de manquer plus de rendez-vous que la population générale avec leur médecin généraliste » (...)

Conséquence, ces rendez-vous manqués devraient être pris « comme signaux d'alerte et, au minimum, être explorés à la consultation suivante », estime le généraliste qui suggère d'intégrer la situation sociale des patients précaires dans les dossiers médicaux. (...)

Près de 5 % de rendez-vous non honorés (...)

Pourquoi les lapins se multiplient-ils ?

Sans surprise, la raison principale du rendez-vous manqué par le patient est l'oubli, non pas par désinvolture, mais parce qu'il est souvent « le dernier maillon d'une chaîne d'événement, les causes d'absences étant multifactorielles ». Les difficultés de la vie courante, principalement la précarité du travail (horaires imposés, heures supplémentaires au dernier moment), sont une cause d'absence fréquente, relève l'auteur. (..°

Autre explication invoquée : **la charge mentale**. « Les patients sont souvent isolés, avec peu de moyens et peu d'aide extérieure. Ils doivent gérer de multiples rendez-vous nécessaires à leur qualité de vie ».

Le moral et les troubles de l'humeur, la dépression, un sentiment de lassitude, jouent également un rôle important dans les absences, sans qu'il puisse être établi un lien de causalité avec la précarité des patients...

Si l'auteur de cette enquête reconnaît que les médecins ont peu de moyens d'agir, il invite ses confrères à ne pas stigmatiser ces patients, mais à s'interroger sur les motifs d'une absence, qu'elle peut être parfois perçue comme « un signal d'alarme pouvant cacher une aggravation de la situation sociale et de la santé du patient ». Les sanctionner « serait vécu comme une double peine et une forme d'abandon », par des médecins pourtant considérés souvent comme protecteurs. »

Le colloque singulier médecin-patient si fondamental, si estimé, respecté des patients a disparu au fil des nombreuses réformes destructrices depuis des décennies, transformant **l'acte médical en**

acte marchand banal avec conclu le plus souvent avec un anonyme, comme on achète une salade au commerçant du coin, ou un coca au distributeur.

Avec la disparition de la nature si singulière de l'acte médical auquel était accroché le secret médical absolu, inviolable, permettant de tout dire, l'estime, le respect, la considération du médecin ont disparu. Comment s'étonner que le niveau des *lapins* ne fasse qu'augmenter ? Les mondialistes tentent de faire croire qu'on peut remplacer un médecin formé sur de longues années par l'étude, le compagnonnage et l'expérience, par des cabines téléphoniques reliées à des robots parfois aidés d'un praticien anonyme qui par définition ne connaît pas vos spécificités.

Si on adhère à ce scénario qui vise à faire disparaître les vrais médecins, ³ y compris les psychiatres par une virtuelle intelligence artificielle, il ne faut pas s'étonner que les malades oublient ce qu'est un « docteur », un médecin de famille qui vous connaît sur plusieurs générations et dont on n'aurait jamais pu oublier la visite tant attendue. Il vous avait fait naître et parfois accoucher de votre enfant, et fermer les yeux de votre grand-mère dans un accompagnement respectueux, sans seringue de Rivotril. Le passé, c'est notre histoire et il faut la connaître pour défendre notre avenir.

L'abandon des patients par une partie du corps médical sur ordre de Veran et de Salomon

Obéissant petit doigt sur la couture du pantalon. Ces deux dernières années de lâcheté, de soumission, d'abandon des principes hippocratiques de notre métier, foulant au pied ce serment qui place le patient avant toute autre considération font perdurer ce phénomène. Où sont passés les « docteurs » au sens où votre voisine vous parlait de son docteur et de ses « petits soins » ?

Ils se sont cachés, ont accepté d'être dévalorisés pendant la crise du covid et **n'ont pas réagi collectivement contre l'ordre aberrant du gouvernement** de ne pas consulter son médecin traitant en cas de troubles respiratoires, ou SOS médecin, mais d'appeler le 15 et de rester chez soi jusqu'à aggravation. INIMAGINABLE. Comment les patients pourraient oublier cette désertion ?

Certes, certains médecins ont été héroïques ⁴ et ont tenté de soigner leurs patients, encourant multiples sanctions qui tombent actuellement. ⁵ Quelques milliers ou centaines, ils sont en tous cas très minoritaires. Trop de médecins sont restés silencieux, acceptant cette désertion sur ordre, et n'ont pas dénoncé les persécutions des collègues courageux. Les milliers de soignants suspendus, sans droit au chômage ou RSA sont largement oubliés par leurs propres collègues et leurs patients. Pas de grève des soignants envisagée pour exiger que cesse ce scandale médical et

politique ; une grève qui, si elle était effective, résoudrait le problème en quelques jours. Et le soutien des patients aux soignants suspendus est tout aussi timide. Le déni continue et cela arrange bien le pouvoir.

Collectivement les dizaines de milliers de médecins français sur les plus de 200 000 inscrits au conseil de l'ordre auraient pu réagir sur la disparition de fait de leur métier, dès mars 2020. Les Guadeloupéens n'ont pas cédé. Ils ont partiellement gagné. Que ne nous les avons pas imité en métropole ?

En 2022, 99 941 médecins généralistes exercent en France. ⁶

Le nombre de médecins en activité s'élevait à 218 296 au 1er janvier 2013. Ce chiffre inclut les médecins militaires et les fonctionnaires, lesquels ne sont pas tous inscrits au tableau de l'Ordre des médecins. l'article L 412-6 du Code de la santé publique stipule en effet que « L'inscription à un tableau de l'ordre ne s'applique pas aux médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes appartenant aux cadres actifs du service de santé des armées. Elle ne s'applique pas non plus à ceux des médecins, chirurgiens-dentistes ou sages-femmes qui ayant la qualité de fonctionnaire de l'État ou d'agent titulaire d'une collectivité locale ne sont pas appelés, dans l'exercice de leurs fonctions, à exercer la médecine ou l'art dentaire ou à pratiquer les actes entrant dans la définition de la profession de sage-femme. »

Un âge moyen de 51,3 ans. L'âge moyen des praticiens, qui comptent 41,9 % de femmes, est de 51,3 ans. Les médecins en activité sont ceux qui sont en exercice et ont au moins une activité en France.

On compte ainsi 333 médecins pour 100 000 habitants (199 libéraux pour 100 000 habitants), mais cette densité cache d'importantes disparités géographiques. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France sont sans surprise mieux dotées.

Dans le détail, on compte 101 803 généralistes, les autres étant des spécialistes (14 619 psychiatres, 10 841 anesthésistes, 8 392 radiologues, etc.). Par ailleurs, 130 106 médecins ont une activité libérale ou mixte et près d'un médecin sur cinq exerce plus d'une activité. ⁷

LES MÉDECINS SILENCIEUX SE SONT-ILS DÉSHONORÉS AUX YEUX DES CITOYENS ?

Combien de personnes autour de vous ont-elles accepté l'injection sur le conseil de leur médecin, les yeux fermés ? Nous aimions ce rapport de confiance au début de nos études dans les années 70, mais il fallait en être dignes comme les médecins de famille que j'évoquais plus haut, comme les

médecins qui ne comptaient pas leurs heures à l'hôpital enchaînant gardes (non payées) travail du jour, consultations. Et de surcroît nous en étions heureux.

La société des loisirs, du commerce, de l'abrutissement voulue par l'ordre mondial qui avançait masqué, advint au début des années 80 en même temps que de l'arrivée du Président Mitterand et de Mme Thatcher, tentant de nous transformer en esclaves avec des jeux et du pain... Et les médecins sont tombés dans le panneau des 35 heures, des RTT, des réunions multiples et variées censées améliorer la qualité (en même temps qu'elles vous détournaient de votre métier), etc. L'hôpital devint une entreprise dont la finalité n'était plus le soin des malades, mais la rentabilité et le médecin libéral de plus en plus un commercial.

Ils ont perdu leur âme en acceptant le flicage des secrétaires par le badge, puis celui des soignants dévoués et finalement le leur. Ceux qui restaient facilement si besoin une heure ou deux de plus (quitte à partir plutôt un autre jour) se sont mis à compter des heures durant les minutes à récupérer.

D'humains auprès des patients, beaucoup sont devenus des robots, acceptant l'idée que la machine avec les algorithmes, les logiciels, les recommandations devenues injonctions imposées, bref la pseudo-intelligence, vraiment artificielle (l'IA) allait les soulager, comme l'avènement des cabines machines tentent de le faire dans les supermarchés en attendant de les remplacer. Et comme le symbole met trente ans à se modifier, aujourd'hui les plus jeunes n'y voient pas malice...

ILS ONT FERMÉ LES YEUX

Ils n'ont pas hurlé collectivement au décret Rivotril ⁸ de fin mars 2020 donnant l'injonction de prescrire une injection létale disponible dans la chambre du résident d'EHPAD et de malades en hospitalisation à domicile, et même aux jeunes handicapés. Injection à appliquer en cas de symptômes *compatibles* avec le covid19. ILS N'ONT PAS HURLE, pire ils ont appliqué. Comme en leur temps les médecins allemands de l'Aktion T4 ⁹ ¹⁰

On sait maintenant qu'environ **dix mille personnes ont été ainsi euthanasiées**, pour la grande majorité d'entre eux **sans leur consentement, ni celui de leur famille** entre fin mars et avril 2020. Quels furent les prescripteurs initiaux, sinon des médecins, laissant trop souvent au soignant présent — infirmier ou aide-soignant — la terrible tâche de l'injection après accord téléphonique ? Beaucoup racontent ne pas s'en remettre ¹¹.

Ils ont accepté que le pouvoir interdise aux familles d'entourer leur patient dans ces moments

terribles de la peur de la mort, de leur tenir la main, de leur parler. Et ils les ont laissé mettre nus dans de grands sacs plastiques sans que leurs proches ne puissent les revoir avant leur incinération. Ils ont laissé priver les familles d'obsèques libres avec nombre de personnes limité au cimetière. L'inhumanité a émaillé ces deux ans et demi et plane encore violemment.

Il me semble que peu de médecins ont réagi collectivement pour tenter de protester contre l'aberration de l'obligation du masque et ses dangers chez les enfants, du dépistage fallacieux par des tests PCR répétés chez des personnes saines et le pire, les injections à ARNm, sans essais thérapeutiques terminés et analysés, et faisant écho aux allégations mensongères gouvernementales sur la protection conférée par le pseudo vax.

En cet automne 2022, trop d'entre eux ont masqué et masquent encore la responsabilité de l'injection dans les complications dont souffrent les patients qui les consultent... Coïncidence, coïncidence. Tant de familles ont compris le lien, surtout quand les coïncidences s'accumulent, mais le médecin traitant continue souvent à nier le lien de causalité, quand il ne prend pas de haut la question du patient, ou ne le vire pas manu militari pour « *insulte à la science* !

Les témoignages s'accumulent par téléphone, par mail sans besoin de réseaux sociaux, d'où ce papier. Et ils voudraient qu'on leur fasse confiance, que l'on continue à les respecter, comme avant, à l'époque où la parole du médecin de famille était sacrée, à juste raison car celui-ci faisait le maximum pour son malade qui le savait.

On ne peut pas impunément trahir les patients et s'étonner des “lapins” irrespectueux...

Certes cela ne date pas du covid, mais le changement de comportement de certains médecins non plus. Il reste heureusement encore beaucoup de docteurs formidables et humains, et on les traite de héros, alors qu'ils ne font qu'exercer leur métier et en tirent plus de bonheurs que leurs collègues devenus marchands.

Certains médecins semblent tomber des nues sur le comportement de trop de patients envers eux. La multiplication des “lapins” comme ils disent si bien que l'illustre Dr Marty bien connu des téléspectateurs accros aux émissions TV voudraient leur faire payer les rendez-vous manqués...

LA CULPABILISATION DES CITOYENS NON INJECTÉS A CREUSÉ LE TROU ET AUGMENTÉ LA PERTE DE CONFIANCE

Les horreurs entendues ou lues sur les non-vaccinés par des représentants du milieu médical sont légion et ont sali la profession entière, de même que les calomnies et les insultes de certains d'entre eux contre nos collègues célèbres comme le Pr Raoult ou le Pr Perronne.

Une tribune signée d'une quinzaine de médecins est parue fin décembre dans Le Monde posait déjà la question honteuse ¹² de *"la prise en compte du statut vaccinal dans la priorisation des patients Covid-19 en réanimation"*.

un post sur Telegram résumait ce qu'il serait souhaitable de rappeler à tous ces propagandistes aux ordres du gouvernement : "ils peuvent être poursuivis pour :

✓ "discrimination en raison de l'état de santé" et qu'ils ne peuvent pas bénéficier du fait justificatif "d'état de nécessité" : ¹³

✓ Non-assistance à personne en danger : Article 223-6, alinéa 2 du Code pénal

"quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours" ¹⁴

Et aux vues des propos tenus par les membres du gouvernement, notamment Véran et Castex, quant au fait de *"rendre la vie impossible pour les non -vaccinés"*

✓ Article 211-1 du Code pénal :

"Constitue un génocide le fait, en exécution d'un plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle..... d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire, de commettre ou de faire commettre, à l'encontre de membres de ce groupe, l'un des actes suivants :

– *atteinte volontaire à la vie ;*

– *atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique ;*

– *soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe ;*

Le génocide est puni de la réclusion criminelle à perpétuité"

✓ Article 211-2 du Code pénal : “La provocation publique et directe, par tous moyens, à commettre un génocide est punie de la réclusion criminelle à perpétuité si cette provocation a été suivie d’effet. Si la provocation n’a pas été suivie d’effet, les faits sont punis de 7 ans d’emprisonnement et de 100 000 € d’amende”. ¹⁵

LES TÉMOIGNAGES MULTIPLES DÉMONTRENT LA PERTE DE CONFIANCE EN LA CONFRÉRIE MÉDICALE

Malheureusement les vrais médecins sont souvent aussi victimes de la méfiance, car il est difficile pour un patient de les reconnaître.

Le corps médical a perdu son prestige par sa Soumission aux ordres du gouvernement et à la peur des sanctions ordinaires.

Beaucoup trop de médecins qui n’ont pas pris le temps d’étudier les articles scientifiques et ont conseillé l’injection à leur patient.

Ce Renoncement est ancien et progressif depuis les Références médicales opposables de 1993, les recommandations, puis des protocoles obligatoires.

Ils ont bafoué le serment d’Hippocrate et la corruption par l’argent, les honneurs ou le désir de rester dans le groupe a achevé le tableau.

*“Le Courrier du Soir ¹⁶ avait déjà fait cette révélation en mars dernier. Cependant, en raison du contexte actuel et à la suite de ce grand cirque auquel nous avons eu droit au Parlement européen lors de l’audition de la représentante de **Pfizer**, notre rédaction a jugé bon de republier cet article afin que les citoyens français et du monde sachent que **la plupart des ‘experts sanitaires’ qui défilent sur les plateaux de télé ne sont rien d’autre que des crétins grassement payés par Big Pharma pour manipuler l’opinion publique et faire taire les vrais scientifiques qui, eux, n’agissent qu’au nom de la Science et dont le seul tort est d’avoir l’âme trop pure pour troquer leur dignité contre milliers d’euros (idem au Canada et aux USA »).***

Les KOL (Key Opinion Leaders) ou l’arme redoutable utilisée par Big Pharma pour tromper les médecins et se remplir les poches ¹⁷

D'après une étude relayée par [Le Quotidien du Médecin](#), l'industrie pharmaceutique accorde d'importants cadeaux (financiers) à des médecins KOL pour vendre ses produits.

Les montants débloqués sont faramineux., entre 2014 et 2019, les industriels ont fléchi 6 milliards d'euros (au niveau mondial) vers les médecins dont notamment 3 milliards d'euros de rémunération et 1,7 milliard de cadeaux en nature.

D'après le même journal médical, 548 médecins influenceurs sont en France :

« Sans surprise, les KOL sont plus gâtés que les autres. Alors que les leaders d'opinion ne représentent que 0,24 % des praticiens en France, ils concentrent à eux seuls 0,68 % du nombre total de cadeaux et 1,5 % de la valeur totale de ces avantages en nature et 99 % des associations médicales comptaient au moins un membre de son conseil d'administration pour lequel un cadeau avait été déclaré. »

Les chiffres dévoilés sont hallucinants. Ainsi, de 2017 à 2019, 1,67 million d'accords contractuels ont été déclarés pour un montant 125 millions d'euros. Et rien **qu'en France, entre 2014 et 2019, 7 354 492 cadeaux ont été déclarés pour un montant de 818 millions d'euros. Les cadeaux accordés aux KOL ont été estimés à 12,3 millions d'euros**, soit 3700 euros de cadeau par an pour chaque médecin influenceur.

Comment à ce jour un malade peut — il penser que son médecin a raison quand il lui refuse un antibiotique pour un mal de gorge traînant ou de la vitamine D dont chacun connaît les multiples bienfaits. Et quand encore maintenant le médecin et le pharmacien refusent ivermectine, hydroxychloroquine sous prétexte d'ukases politiques, quand ils ne poussent pas encore à injecter leurs enfants avec un produit générique toxique ou à vacciner même les garçons contre le HPV dont ils ne risquent quasiment rien.

En oncologie l'application quasi aveugle des protocoles imposés par la HAS et l'INCa via les contrôles des ARS désespère les patients qui ne sont plus dupes après les scandales de la crise covid19. Les refus de soins probablement illégaux en l'absence d'injections morbides ont conduit au fond de l'horreur. La perte de confiance est généralisée sans solution de rechange néanmoins. Le désespoir, pas la meilleure chance d'aider à guérir leur cancer !

En conclusion, il faudra du temps avant que les médecins retrouvent leur virginité, dans un monde qui devra globalement revenir à de vraies valeurs humaines.

UNE PARTIE DE LA SOLUTION : LE RETOUR DES MÉDECINS SUSPENDUS ET DES SOIGNANTS SUSPENDUS

Une solution sera bien sûr le retour des **médecins suspendus qui l'ont été parce qu'ils étaient particulièrement intègres, qu'ils savaient les injections dangereuses et inutiles et qu'ils refusaient d'utiliser de faux certificats de vaccination** qu'ils pouvaient pourtant facilement se délivrer.

Les patients les attendent avec impatience. Les citoyens éveillés pourront alors trouver en cas de besoin un médecin éveillé et retrouver alors la confiance si indispensable au dialogue singulier.

Espérons que la relaxe du PR Perronne pourra faire jurisprudence et limiter les sanctions des médecins qui n'ont fait que leur devoir en traitant leurs malades ou en les avertissant de l'absence de recul sur les injections covid19.



[1 Rendez-vous non honorés : médecins chassent lapins désespérément \(lefigaro.fr\)](#)

[2 Précarité, oubli, charge mentale... les lapins analysés dans une thèse de médecine | Le Quotidien du Médecin \(lequotidiendumedecin.fr\)](#)

[3 Le grand remplacement des médecins : les « chatbots », même les psychiatres ! — \(nicoledelepine.fr\)](#)

[4 Souvent discrets par prudence, parfois regroupés sur des sites comme laissezlesmedecinsprescrire](#)

[5 Protégeons les médecins poursuivis pour avoir soigné : TOUCHE PAS A MON DOC — \(nicoledelepine.fr\)](#)

[6 Chiffres clés : Médecin généraliste | Profil Médecin \(profilmedecin.fr\)](#)

[7 Pourquoi les médecins ne sont-ils pas tous inscrits au Conseil de l'Ordre — Challenges](#)

[8 Signé Édouard Philippe Décret Rivotril : compassion, euthanasie ou meurtre sur ordonnance ? Versus traitement prometteur par chloroquine, interdite ? — AgoraVox le média citoyen](#)

9 <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/06/27/31003-20140627ARTFIG00329-aktion-t4-quand-les-nazis-pratiquaient-la-mort-misericordieuse.php>

10 <https://www.geo.fr/voyage/nazisme-aktion-t4-la-mise-a-mort-des-inutiles-161366>

11 <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/le-scandale-du-rivotril-241435>

12 https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/01/02/covid-19-les-non-vaccines-devraient-pouvoir-dire-s-ils-souhaitent-ou-non-etre-reanimes-estime-le-professeur-grimaldi_6107912_3244.html

13 <https://t.me/FrenchWhistleblowers/4261>

14 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289588

15 <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006165393/>

16 Par **Cheikh Dieng**. [Les dangereux « vaccins » à ARNm \(7\) — les 7 du Québec](#) Source : Le Courrier du soir via Profession Gendarme

17 En complément : <https://nouveau-monde.ca/les-methodes-de-big-pharma-sont-les-memes-que-celles-du-crime-organise/>